

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2025-1398  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 17 novembre 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1398 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda afin de permettre les constructions accessoires à l'habitation lorsque la propriété est comprise dans plus d'une zone.

Le règlement N° 2025-1398 entre en vigueur le 26 novembre 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025  
et publié le 26 novembre 2025



Angèle Tousignant, greffière